

La Lettre du SY.N.P.A.-F.O.

Les Assurés sociaux encore pressurés !

Sommaire :

1. Article :
 - Les assurés sociaux encore pressurés !
 - Le surendettement des ménages de plus en plus préoccupant...
 - La médecine du Travail continue d'être bradée.
 - Un bouclier fiscal de plus en plus scandaleux.
2. Ordre du Jour.
3. Éditorial :
4. Appel à candidatures
5. Rapport d'activité et d'orientation
6. Rapports d'activité des sections GENERALI, ALLIANZ et AXA
7. Encart du trésorier

Addenda

1. Sommaire
2. Les chiffres
3. Commission Exécutive
Commission de Contrôle
4. Bureau du SYNPA-FO
Délégués de Région
5. Bureau de Section ALLIANZ
Bureau de la Section
GENERALI
6. Bureau de la Section AXA



Le gouvernement s'attaque à nouveau aux remboursements de certaines prestations hospitalières.

Attention, terrain miné ! En plein débat sur les retraites, le gouvernement s'apprête à dévoiler plusieurs mesures qui vont toucher au portefeuille des assurés pour limiter autant que possible le déficit de l'assurance-maladie l'an prochain. Elles viennent d'être validées par l'Élysée, mais rien n'est encore totalement définitif : les grandes lignes du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2011 ne seront présentées officiellement que le 28 septembre.

Trois d'entre elles risquent de provoquer des remous. La première concerne le taux de remboursement des médicaments dont le service médical est considéré comme modéré (vignette bleue). Il passerait de 35 % à 30 %. La deuxième relèverait de 0,5 point le ticket modérateur qui reste à la charge du patient pour les consultations de médecins, les actes de kinésithérapie ou encore d'infirmières. Troisième décision, plus technique : la Sécurité sociale remboursera un peu moins bien certains actes réalisés à l'hôpital (ceux tarifés entre 91 et 120 euros). À elles trois, ces mesures doivent permettre d'économiser un peu plus de 400 millions d'euros. C'est peu comparé à un plan d'économies total de plus de 2,5 milliards d'euros pour 2011. Et l'immense majorité des patients n'en ressentira pas les effets. Tous ceux qui ont une complémentaire santé verront en effet leur mutuelle ou leur assurance rembourser la différence (les contrats santé complètent par exemple déjà le remboursement des médicaments à 35 %). Il n'empêche, elles sont sensibles politiquement, surtout en pleine réforme des retraites. Et les assureurs et les mutuelles ne vont pas manquer d'invoquer la nécessité, pour eux, d'augmenter leurs tarifs. Mais la situation financière de la Sécurité sociale nécessite des gestes forts.

Les autres mesures d'économies seront moins difficiles à faire passer dans l'opinion. Elles concernent, comme tous les ans, les laboratoires pharmaceutiques, les prescriptions, les tarifs de certains professionnels de santé (biologistes, radiologues) ou ceux facturés par les hôpitaux et les cliniques. Au total, elles doivent permettre de limiter la progression des dépenses de remboursement à 2,9 % l'an prochain : 2,8 % pour les dépenses à l'hôpital, autant pour la médecine de ville et 3,8 % pour le secteur médico-social (établissements pour personnes âgées et handicapées).

Malgré son ampleur, ce plan d'économies ne permettra pas de faire reculer le déficit de l'assurance-maladie en 2011. Il devrait rester légèrement supérieur à 12 milliards d'euros, après 11,6 milliards en 2010. Les chiffres définitifs seront connus le 28 septembre. C'est tout de même mieux que prévu avant l'été. Et l'essentiel du « trou » s'explique par la faible progression des recettes en période de crise.

Les dépenses, elles, sont parfaitement maîtrisées cette année, ce que le gouvernement ne manquera pas de mettre en avant. Pour la première fois depuis 1997, l'objectif de dépenses d'assurance-maladie voté à l'automne dernier pourrait être strictement respecté, à moins d'un dérapage imprévu d'ici à décembre. Autre performance : les dépenses de santé progresseront moins vite que l'ensemble



Les Chiffres

SMIC au 1^{er} janvier 2010
8,86 € de l'heure, soit
1 343,77 € brut mensuel
(pour 151,67 h)

M.G. FFSA depuis le
1^{er} janvier 2010 et servant
au calcul de l'indemnité
d'ancienneté
E.B... 16 780 €
E.I.... 18 490 €

Plafond Sécurité Sociale
2 885 € mensuel

Allocations familiales
2 enfants 123,92 €
3 enfants 282,70 €
Par enfant en plus 158,78 €
(après RDS)
Majoration pour âge des
allocations : 34,86 €
de 11 à 16 ans
et 61,96 € après 16 ans

Minimum vieillesse
01/04/2010 : 8 507,49 €
par an (677,13 € par mois)

Indice du coût de la vie
(INSEE)
30/06/2009 au
30/06/2010
+ 1,50 %

Indice de référence des
loyers
2^{ème} trimestre 2010 :
117,81 (+0,57 % sur 1 an)

ARRCO
Taux contractuel 6 %
Plafond mensuel 8655 €
Valeur du point
au 1/04/2010 1,1884 €

ORDRE DU JOUR

Jeudi 14 octobre 2010

14 heures 00....Accueil des participants
14 heures 30....Rapport moral
.....Rapport des Commissaires aux comptes
.....Rapport financier
.....Discussion des différents rapports
18 heures 30 Fin des travaux et Pot de l'Amitié

Vendredi 15 octobre 2010

08 heures 30....Accueil des participants
09 heures 00 ...reprise des discussions et vote des différents rapports
12 heures - 13 heures 30 Déjeuner
13 heures 30....Discussion et vote de la résolution
17 heures 30 ...Élection de la Commission Exécutive
.....Élection de la Commission de Contrôle
.....Réunion de la Commission Exécutive
pour l'élection du bureau.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SY.N.P.A. - F.O. LES 14 ET 15 OCTOBRE 2010

Au Siège de notre Fédération,

la F.E.C. - F.O.

28 rue des Petits Hôtels

75010 PARIS

(Métro Gare de l'Est - Gare du Nord ou Poissonnière)

Depuis plusieurs années, les attaques contre les acquis des travailleurs se sont développées de plus en plus violemment. Au départ, c'était au nom de la mondialisation de l'économie et de la fin de la « guerre froide ».

Depuis maintenant trois ans, la crise des « subprimes », qui est en fait la plus grande catastrophe économique depuis 1929, témoigne de la décomposition du système capitaliste.

Aujourd'hui, personne, du politique au patron en passant par les plus grands experts économiques ou financiers, n'est capable de prévoir le lendemain. Cette situation démontre que le capitalisme arrive au bout de son évolution.

Chacun peut avoir sa propre analyse, mais en tant que salarié, on constate que cette situation amène de nombreux problèmes.

Les conditions de travail se dégradent très rapidement, notamment par l'augmentation des obligations de production, les objectifs de plus en plus astreignants. Dans le même temps, les rémunérations deviennent de plus en plus aléatoires. Les directions poussent leur hiérarchie à harceler les salariés par tous les moyens.

Cela devient invivable, insupportable pour

l'ensemble des salariés. L'augmentation des arrêts maladie, le nombre d'incidents entre salariés et hiérarchie prouvent que l'heure est très grave.

Ces événements interviennent à cause de la politique des patrons, qui peuvent mener leurs actions grâce à la trahison des autres organisations syndicales, principalement CFDT et CGT, qui en adoptant la position commune sur la nouvelle représentativité syndicale visent à éliminer les autres organisations syndicales et principalement FORCE OUVRIÈRE.

ÉDITORIAL

Les salariés vivent actuellement une période capitale au niveau social et syndical.

Sur le plan social, la contre réforme des retraites, a été rejetée par une énorme majorité des travailleurs qui ont rejoint la position FORCE OUVRIÈRE POUR LE RETRAIT DU PLAN. Cette position devra être confirmée lors de la prochaine journée d'action du 23 septembre, car si ce plan passe, ce sera l'ouverture

pour la dislocation de la Sécurité sociale et de tous les acquis sociaux.

Sur le plan syndical, la loi du 20 août 2008, a ouvert une brèche dans la démocratie car la liberté de choisir son syndicat est complètement remise en cause par la volonté d'organisations, dites syndicales, mais qui sont entrées dans la collaboration avec patrons et politiques.

Dans cet environnement, la position de FORCE OUVRIÈRE et du SYNPA prend une place de plus en plus importante dans la vie sociale. L'indépendance et la liberté de l'organisation reste une garantie de défense de la démocratie et de la défense des seuls intérêts matériels et moraux des salariés.

Alors, la prochaine Assemblée Générale du SYNPA FO qui se déroulera les 14 et 15 Octobre 2010 revêt une importance capitale pour l'avenir des producteurs salariés et du syndicat. La participation d'un maximum de syndiqués, de militants et de sympathisants est indispensable.

ALORS JE VOUS DONNE RENDEZ VOUS À TOUS LES 14 ET 15 OCTOBRE À PARIS...

Didier WAUTHY
Secrétaire Général



Commission Exécutive

- ALTINDAG Hasan
- AUDOUY Jean Louis
- BERGERAT Laurent
- CASTAN Raymond
- CHAPUT Catherine
- CHAUX Pierre
- DI MAURO Marc
- DITTIÈRE Patrice
- DONADIO Bernadette
- FESSARD Didier
- GARRIC Bernard
- GAZEAU Anne Lise
- GENSSE Philippe
- GONTIER Daniel
- GROS Pascal
- HERRMANN Roland
- JACQUES James
- LE TIEC Philippe
- LEMOUSSU Jacques
- LUCCHINI Marc
- MARANGONI Delki
- MARTIN Patrick
- MÉLONI Jean Jacques
- MULLER Franck
- ORSETTI Thierry
- PASQUIER Paul
- PERDUCAT Pascal
- PESCHÉ Alain
- PIETROPOLI Jean Philippe
- SARASIN Jacqueline
- SCHWARTZ Laurent
- SCOTET Marie Yvonne
- STAAL Hervé Noël
- STÉFANINI Jean-Claude
- VIGNAUD Daniel
- WAUTHY Didier
- YAJID HADADI Myriam

Commission De Contrôle

- BERNARD-DELHOMME Sylviane
- GAUTIER Joseph
- GITEAU André
- LACOMBE Marcel



Les candidatures à la Commission Exécutive et au Bureau du syndicat doivent être adressées avant le 4 Octobre 2010 à :

Didier WAUTHY

16, rue Jacques Brel - 80080 AMIENS

didier.wauthy@laposte.net

**Instances
sortantes**



Bureau du SY.N.P.A.-F.O.

Secrétaire Général
Didier WAUTHY

Secrétaires Adjoins
Philippe GENSSE
Jean Philippe PIETROPOLI

Trésorier Général
Patrice DITTIÈRE
Trésorier Adjoint
Philippe LE TIEC

Membres
Pascal GROS
James JACQUES
Jacques LEMOUSSU
Franck MULLER
Hervé Noël STAAL
Daniel VIGNAUD

**Instances
sortantes**

Délégués de Région

Région NORD

Roland HERRMANN

☎ 03.88.33.22.03

Région OUEST

Philippe LE TIEC

☎ 02.99.59.36.08

Région SUD-OUEST

Hervé Noël STAAL

☎ 05.57.32.65.25

Région SUD-EST

Michel GIOVANNELLI

☎ 04.42.27.54.41

Région PARISIENNE

Hasan ALTINDAG

☎ 06.08.53.27.89

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET D'ORIENTATION

Introduction

Peut-être certains d'entre vous se poseront-ils la question : pourquoi une Assemblée Générale du Syndicat va-t-elle se dérouler sur une journée et demie ? La durée habituelle d'une A.G. pour de nombreux camarades est d'une journée, alors pourquoi changer ?

Les participants à l'A.G. du 18 Décembre 2009 se souviennent que c'était une demande de certains camarades afin de permettre à l'A.G. de débattre plus profondément et plus longuement des sujets qui nous préoccupent et comment tenter d'y trouver des solutions.

Certes, il n'a échappé à aucun camarade que depuis de nombreuses années, les politiques menées par tous les gouvernements, par l'Union Européenne, le FMI, n'ont eu qu'un seul objectif : faire tomber toutes les entraves, contraintes et réglementations qui les empêchaient d'ouvrir complètement notre société à la mondialisation et au capitalisme le plus sauvage et barbare. Cela a abouti à la crise des « subprimes » de 2007, qui a montré que ce système capitaliste était en pleine décomposition où personne ne maîtrisait plus aucune situation.

Aujourd'hui, que ce soient les politiques, les patrons, les plus grands experts économiques ou financiers, ils naviguent à vue. Les uns ou les autres nous ont annoncé que la crise était

passagère et que dès 2008, la situation allait s'améliorer. Nous voici en 2010 et la crise est toujours présente. Ce sont les travailleurs, leurs familles qui souffrent.

En 2007, les gouvernements avaient nationalisé partiellement de nombreux établissements financiers afin d'éviter la faillite du système. Ils avaient promis de le réformer pour le rendre plus lisible, plus « moral ». Depuis cette période, nombre de ces établissements ont remboursé les sommes prêtées et annoncent sans vergogne des profits records. On a donc nationalisé les pertes mais laissé les profits au privé. C'est donc une fois de plus les salariés qui se sont fait faire les poches.

Les promesses, les bonnes intentions sont restées lettres mortes. Rien n'a changé pour les patrons et les actionnaires qui continuent leur chemin en gagnant de plus en plus de fric, alors que les salariés qui gagnent de moins en moins bien leur vie, voient leurs conditions de travail se dégrader de manière exponentielle. La souffrance au travail est devenue un fléau majeur dans les entreprises. Comment peut-on accepter de voir des salariés se suicider pour des motifs tels que mutations forcées, dégradations, harcèlement moral et autres...

Dorénavant, ce ne sont plus les entreprises qui sont à l'agonie. Ce sont les États qui sont en faillite. Prétendant

les effets de la crise, l'UE met en demeure les gouvernements de respecter les critères de Maastricht : Grèce, Espagne, Portugal font partie des pays proches de la faillite. Au nom de cette situation, l'UE pousse ces états à une politique de rigueur qui se traduit par des suppressions de postes de fonctionnaires, d'une diminution du pouvoir d'achat en bloquant les salaires, pire en les diminuant, en baissant les prestations sociales, en retardant l'âge de départ à la retraite. Comme d'habitude, ce sont les plus pauvres qui trinquent.

Dans tous ces pays, les manifestations sont nombreuses pour protester contre ces mesures inacceptables qui aggravent les conditions de travail et de vie pour les travailleurs.

Quel est le pays qui peut aujourd'hui respecter ces fameux critères de Maastricht ?

Actuellement, pratiquement tous les pays européens sont incapables de s'y plier. La pensée unique, la politique voulue par l'UE, le FMI et la Banque Mondiale mènent à la destruction des acquis gagnés par la lutte des classes des travailleurs depuis des dizaines d'années.

La France n'échappe pas, bien entendu, à cette situation. Si des milliards d'Euros ont été trouvés miraculeusement pour sauver quelques banques il y a 3 ans, la politique menée par le gouvernement aux ordres de l'UE est une action drastique pour tout ce

qui concerne les domaines touchant la vie des salariés.

Toutes les branches sont touchées : pour ramener le déficit public au niveau des 3 % de Maastricht, le gouvernement coupe à la hache dans tous les budgets. La suppression de milliers de postes de fonctionnaires aussi bien dans l'éducation nationale, où les nombreuses

fermetures de classes engendrent la colère des professeurs et des parents d'élèves, avec notamment l'occupation des écoles.

Dans le domaine de la santé, les nombreux déremboursements de médicaments et les franchises pénalisent les patients. La fermeture d'hôpitaux va contraindre les

malades à de longs déplacements pour se faire soigner quand ils en auront la possibilité. Le projet de fermeture de nombreux services d'urgence va encore aggraver la situation et augmenter les risques pour les malades.

Déjà, de nombreux français ne se soignent plus les dents par manque de moyens.

Les Retraites

Le grand débat actuel est celui des retraites.

Comme dans tous les pays européens, la retraite concentre toutes les attentions des gouvernants. La remise en cause du droit à la retraite à 60 ans est une véritable attaque contre les travailleurs. Au prétexte que la durée de vie s'est allongée, que le régime est déficitaire, le gouvernement entend nous imposer un rallongement de la durée de cotisation, le recul de l'âge de la retraite à 62 ans en 2018. De plus, il veut passer à 67 ans la possibilité de toucher la retraite à taux plein. C'est une véritable provocation contre les travailleurs.

S'il est vrai que la durée de vie s'est allongée, une enquête révèle que les hommes restent en bonne santé jusqu'à 63 ans et les femmes jusqu'à 64 ans. Alors faudra-t-il transformer les entreprises en hôpitaux ou en maisons de retraite.!

Quant au déficit du régime, ne provient-il pas des cadeaux faits aux entreprises par dizaines de milliards d'Euros dues aux exonérations de cotisations ! Personne, parmi les

réformateurs ne semble vouloir y toucher.

De plus, alors que d'un côté on veut allonger le temps de travail, de l'autre, les entreprises continuent à considérer que les seniors (à partir de 45 ans) ne sont plus bons à rien et, les écœurent afin de les inciter à partir. Tout ceci se passe sans problème malgré l'obligation de la signature d'un accord sur l'emploi des seniors, accord en « trompe l'œil » sous peine de sanction financière pour les entreprises.

Pendant ce temps, les partisans de la position commune, CFDT/CGT, ont continué à gigoter dans les rues avec les manifestations « saute mouton » dans le seul but de casser le mouvement de protestation qui anime les salariés.

Le SYNPA FO a pleinement approuvé la position de la Confédération qui s'est prononcée pour le retrait pur et simple du projet Sarkozy/Woerth. FORCE OUVRIÈRE a proposé aux autres O.S. une journée de grève interprofessionnelle avec ce mot d'ordre. Elle s'est vue opposée un refus.

Suite à la demande, de plus en plus pressante, des syndicats FO, la Conf seule a organisé une journée de grève et de manifestation le 15 juin à Paris qui a rassemblé plus de 70 000 manifestants. Cette journée a été un vrai succès. Elle a permis d'amener sur le retrait du projet un certain nombre de syndicats, d'U.D. et de Fédé CGT et ce mot d'ordre devient maintenant la demande principale des salariés.

Lors du 15 JUIN, le SYNPA peut s'enorgueillir d'avoir eu la présence de nombreux militants et salariés commerciaux.

Le 7 septembre, près de 3 millions de salariés, retraités du privé comme du public, ont manifesté dans toute la France pour réclamer le retrait du plan Woerth qui est inacceptable, ni amendable, ni négociable.

Même si le pouvoir a décidé de passer en force, le combat continue. Les salariés sont prêts à continuer la lutte car chacun sait que si cette contre réforme passe, ce sera l'ouverture à un déferlement de destruction complète des acquis sociaux de 1945.



Bureau de la Section ALLIANZ

Secrétaire
Marie Yvonne SCOTET

Membres
Hervé BIHAN
Valérie CARVAL
Michel COCQ
Thierry DEFFARGES
Jacques LEMOUSSU
Jean Paul MAHÉ
Philippe PEREZ
Jean Emmanuel SCHARR



Bureau de la Section GENERALI

Secrétaire
Jean-Philippe PIETROPOLI

Secrétaire Adjoint
Thierry ORSETTI

Trésorier
Jean-Jacques MELONI

Membres
Jean Louis AUDOUY
Raymond CASTAN
Bernadette DONADIO
Bernard GARRIC
Pascal GROS
Myriam YAJID

Dans les assurances



Bureau de la Section AXA

Secrétaire

Philippe GENSSE

Secrétaires Adjoints

Hasan ALTINDAG

Franck MULLER

Trésorier

Patrice DITTIÈRE

Membres

Laurent BERGERAT

Anne Lise GAZEAU

Roland HERRMANN

James JACQUES

Philippe LE TIEC

Patrick MARTIN

Alain PESCHÉ

Laurent SCHWARTZ

Hervé Noël STAAL

Daniel VIGNAUD

Didier WAUTHY

Dans les Assurances, les salariés ont déjà payé un lourd tribut en ce qui concerne la retraite. En effet, la fermeture de la CREPPSA en 1993 a coûté cher aux salariés. Ce régime professionnel par répartition garantissait une retraite équivalente à 90 % du salaire pour 35 années de présence dans l'assurance.

Les patrons se sont empochés les 13 milliards de francs de la caisse et l'ont remplacée par un régime par capitalisation, avec l'accord de certains syndicats, toujours les mêmes, qui a amené à la perte de 30 % du montant des retraites versé au personnel administratif uniquement.

Pour ce qui concerne les salariés producteurs, s'ils n'ont pas été directement touchés par cette fermeture, ils subissent les conséquences, eux aussi, de la mise en place de ce fonds de pension et la chute du montant des retraites.

Les Compagnies d'assurances se préparent d'ores et déjà en se rapprochant des institutions de prévoyance afin de récupérer le marché de la retraite et de la santé. Ces rapprochements vont leur permettre la mise en place d'actions en commun, de rapprocher les services et sans aucun doute de faire des économies d'échelle au détriment de l'emploi salarié.

Le SYNPA appelle à la plus grande vigilance sur ce sujet. Il ne faut pas croire que ces manœuvres apporteront une quelconque amélioration de la situation des producteurs. En effet, on a déjà vu dans le passé que le mélange des genres n'apportait pas de bienfait chez les producteurs, que ce soit la vente de

produits bancaires, de crédits et de produits d'assurance tant au niveau des conditions de travail que de la rémunération.

Bien au contraire ! Les Compagnies d'assurance sont de plus en plus dirigées par des financiers purs qui ne connaissent pas les métiers d'assurance et pour qui le seul objectif est de faire du fric le plus vite possible et de le redistribuer aux actionnaires.

Que ce soit AXA, ALLIANZ, GENERALI ou les autres Compagnies, toutes veulent se recentrer sur des activités rentables, notamment la collecte de l'épargne. L'activité IARD, semble désintéresser les Compagnies, qui estiment, comme AXA, que ce n'est pas suffisamment rentable. Un directeur ne disait-il pas, lors d'un Comité d'Établissement qu'il fallait aujourd'hui vendre du service plutôt que de l'assurance car la marge était bien plus importante. Il ajoutait qu'il n'était pas certain que son véhicule ou son habitation serait encore assuré à AXA dans 5 ou 10 ans. D'ailleurs, la direction passe à l'acte puisque dans le réseau salarié d'AXA, les Chargés de Mission IARD, partant en retraite ne sont plus remplacés. Ce signal ne trompe pas. C'est bien la preuve que l'IARD sortira du giron du réseau salarié.

Il est clair que le SYNPA luttera pour que l'activité IARD continue à exister.

Dans un marché de plus en plus concurrentiel (banques, assurances, internet, grandes surfaces...), la vie quotidienne d'un producteur devient de plus en plus difficile.

Le temps de travail s'allonge, la défense du portefeuille prend de plus en plus de temps car nombre de clients ont vu leurs économies s'envoler en fumée pendant la crise.

Le travail administratif non rémunéré, grâce à l'informatique, prend une place de plus en plus importante et il n'est pas rare de voir un commercial passer 3 heures à ces tâches. Pendant ce temps, il ne va pas en clientèle, n'atteint pas ses objectifs et ne gagne pas sa vie.

Dans certains réseaux de production, la moitié des salariés sont au SMIC pour une durée de travail de 50 heures. Il y a même des baisses de rémunération.

Cette situation devient intolérable ! Et le SYNPA FO s'emploie à mettre en avant ses revendications pour une rémunération qui permette la reconnaissance du travail accompli.

En ce qui concerne l'emploi, la population des commerciaux reste stable, diminue même dans certaines sociétés, ce qui est très inquiétant.

La situation dans la profession a amené la section fédérale à réunir une Conférence d'Alerte de délégués sur les problèmes de la branche. Elle avait écrit à toutes les Fédérations CGT, CFDT, CGC, CFTC, pour les inviter à participer, dans la plus large unité possible, et à mener des actions ensemble au niveau de la branche.

Seule la CFTC a répondu et était présente le 4 Mai. Plus de 200 délégués de toutes les branches, de toutes les entreprises (assistance, courtage, assurance, PSB/EI) ont participé et ont voté les résolutions présentées, et le combat continue.

Le surendettement des ménages de plus en plus préoccupant Les personnes âgées sont de plus en plus concernées par le surendettement. . ?

Un signe dramatique à l'heure du projet de r e t r a i t e gouvernemental. Les ménages français en situation de surendettement sont toujours plus nombreux. Sur un an, le nombre de dossiers déposés auprès de la Banque de France a augmenté de 4,5 % à la fin du mois de juillet, selon le baromètre du surendettement. Et depuis le début de la crise, soit près de deux ans, le nombre de dossiers de surendettement déposés a crû de 20 %, observe La Tribune. Plus alarmant encore, le nombre de cas d'endettement grave envoyés vers la procédure de rétablissement personnel (PRP) - elle permet au juge d'effacer les dettes - a augmenté de 48 %, ajoute le journal. Et le profil des personnes surendettées n'a rien de rassurant. Le surendettement touche de plus en plus de personnes âgées et il est davantage « passif », c'est-à-dire qu'il fait suite à un événement de la vie tel qu'une perte d'emploi, une maladie ou un divorce, et non à un excès de crédit. Par ailleurs, on

Représentativité et syndicalisation

La loi liberticide du 20 août 2008 portant sur la modernisation du dialogue social a révolutionné le monde syndical en changeant les critères de représentativité de 1966 et en imposant l'obligation de réaliser 10 % des voix au premier tour des élections aux Comités d'Entreprise.

Cette loi portée par la position commune CFDT/CGT, MEDEF et gouvernement a pour principale raison d'exister. La volonté de faire disparaître FORCE OUVRIÈRE du paysage syndical ; mais aussi de marginaliser les autres O.S. La première victime est la CFTC qui commence à disparaître dans de nombreux secteurs.

Depuis le début 2009, des élections ont eu lieu dans de nombreuses entreprises d'assurances. Chez AXA, FO a obtenu 9,81 % (il manquait 18 voix). Chez les producteurs, nous restons la première organisation... avec plus de 21 % des voix.

Nous avons engagé des procédures judiciaires après avoir relevé des problèmes, notamment pour le vote par correspondance. Nous en avons perdues certaines mais sommes dans l'attente de la décision de la Cour de Cassation sur une autre (TI DE ROUEN).

D'autres instances sont en cours, notamment sur la désignation du CSPT (poste spécifique à AXA).

Au GAN, partant de très bas, nous n'avons pas pu conserver la représentativité.

À ALLIANZ, notre seule représentation syndicale portait sur les commerciaux. L'absence de militants administratifs a fortement pénalisé les résultats des commerciaux et nous avons perdu la représentativité.

Néanmoins, le quorum n'ayant pas été atteint pour le CAP (CE national des Producteurs), un 2^{ème} tour a été nécessaire. Des anomalies ayant été relevées, la CFTC et FO ont demandé l'annulation des élections du 2^{ème} tour. Le TI du 2^{ème} arrondissement nous a donné gain de cause et de nouvelles élections auront lieu fin octobre.

Notre force principale se situe dans la région Ouest. LE SYNPA FO mettra tout en œuvre pour obtenir l'élection d'un candidat FO.

Nous avons désigné un DS sur l'établissement de Rennes qui a bien entendu été contesté par la direction.

L'audience aura lieu le 4 octobre.

Chez GENERALI, les élections ont été un large succès, notamment chez les Commerciaux où FO passe largement la barre des 10 %. Cet excellent résultat a récompensé un magnifique travail de terrain et de syndicalisation réalisé par nos camarades qui mérite de vives félicitations de notre part.

Là aussi, les élections sont contestées par la CGT.

La principale remarque qui vient à l'esprit, c'est que la loi du 20 août entraîne une spirale d'actions judiciaires, qui, si elle enchante les

avocats, risque de coûter cher aux syndicats qui veulent défendre leurs droits.

La seconde remarque, et on l'a bien vu chez Allianz, c'est qu'un syndicat non représentatif n'a plus les moyens de fonctionner. Il ne reçoit plus d'informations, il ne participe pas aux négociations et ne peut plus communiquer avec les salariés.

Et ce n'est pas ce pauvre RSS, avec le peu de moyens dont il dispose, qui pourra faire grand-chose.

Il faut donc continuer à combattre cette loi qui empêche aujourd'hui le salarié de choisir librement un syndicat pour le représenter.

Enfin, le 2^{ème} volet de cette loi pourrie porte sur la c o m p t a b i l i t é des organisations syndicales.

Depuis le 1^{er} janvier 2009, les Conf et les fédé doivent tenir une comptabilité complète. Le tour des syndicats arrivera en 2012 selon leur budget. Même si nous la combattons, nous devons nous tenir prêt à répondre à ces obligations.

Depuis plusieurs années, les directions de toutes les compagnies tentent de marginaliser FORCE OUVRIÈRE et notamment le SYNPA.FO En effet, chez AXA, depuis la première réforme du réseau S, à laquelle FO n'a pas adhéré et au contraire violemment combattu, les hiérarchies ont isolé les « non optant » de leurs collègues en ne les invitant plus à participer aux

Le surendettement des ménages de plus en plus préoccupant Les personnes âgées sont de plus en plus concernées par le surendettement. . ?

(Suite de la page 7)

o b s e r v e u n vieillissement des personnes surendettées. Dernièrement, la Banque de France a reçu un dossier de surendettement de la part d'une femme de 90 ans, note La Tribune. Autre phénomène récent, si le nombre de surendettement tend à se stabiliser en province, il augmente en Ile-de-France. Et les solutions à ces situations sont minces. Mais, à la demande de parlementaires, les banques et établissements de crédits se sont engagés à trouver des solutions pour aider les emprunteurs et plus particulièrement ceux mis en difficulté suite à la perte d'un emploi (licenciement, non-renouvellement d'un CDD ou fin d'intérim) ou d'un changement de situation personnelle (chômage partiel). Ainsi, les banques se sont engagées à tenir un dialogue renforcé avec leurs clients. En l'absence de ressources et à des âges avancés, seul un geste de la Banque de France semble en mesure d'effacer les dettes.

réunions plénières dans les Inspections.

La situation s'est même aggravée avec les réformes suivantes (Phénix) et l'aide des autres organisations syndicales. Avec le départ de la moitié du personnel commercial dont beaucoup étaient des adhérents ou des sympathisants, nous avons subi une chute d'adhésion et d'influence.

Depuis, quelques années, nous avons arrêté la dégringolade et remontons petit à petit la pente. Nous avons progressé de 10 % au niveau des adhésions. Ces résultats sont dus à notre capacité à maintenir une présence sur le terrain et à commencer à rencontrer de nouveaux collègues. C'est notamment ce qui s'est passé chez GENERALI où les militants ont effectué un

énorme travail sur le terrain et ont ramené de nouvelles adhésions.

Le travail des militants du SYNPA FO doit donc se situer à ce niveau : intensifier notre présence sur le terrain en participant aux réunions programmées par les directions afin de rencontrer le maximum de collègues.

Organiser nos propres réunions afin de leur expliquer nos positions. Une campagne de réunions est d'ailleurs à notre programme de fin d'année.

Nous avons maintenu notre indépendance en ne rentrant pas dans le jeu des directions, notamment dans le financement des syndicats. Cette indépendance a permis à FO de continuer à défendre les seuls intérêts des salariés, ce

qui est notre véritable vocation.

Enfin, si nous avons soit dit en perdant notre représentativité à cause de la loi scélérate du 20 août 2008, nous avons maintenu nos revendications et obtenu certains résultats. Il convient de remarquer que de nombreux salariés demandent à FO de les défendre en cas de problèmes.

Directions, CFDT et CGT veulent la disparition de FORCE OUVRIÈRE depuis des années. Ils n'y sont pas parvenus à ce jour et n'y parviendront pas demain si nous continuons à nous battre avec les salariés.

Le SYNPA est toujours vivant et survivra à toutes les machinations.



Suivent ci-après les rapports des différentes sections

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010 DE LA SECTION GENERALI

Les élections à Generali se sont déroulées le 8 juin 2010. Afin de réussir ces élections, malgré la loi scélérate du 20 août 2008, nous avons décidé, dès fin 2008, de mettre en place notre plan de bataille en développant le nombre de nos syndiqués.

Le syndiqué, nous permet d'établir un contact dans sa région, nous aide, par ses renseignements et sa connaissance du terrain, la politique n'étant pas la même d'une division à l'autre, ce

qui nous permet de rencontrer plus de salariés lors de nos visites.

Nos nombreux appels téléphoniques, contacts réguliers de nos collègues et visites en province ont été payants. Nous avons parcouru la France de long en large, avec l'aide de syndiqués et de sympathisants et avons réussi à rencontrer les salariés dans les bureaux ou en dehors.

Ceci nous a permis de travailler nos questions D.P. ;

nos interventions au Comité d'Établissement, très souvent houleuses, on permis de défendre les intérêts exclusifs de nos collègues salariés.

Nous avons été aussi très vigilants au CHSCT, sur les conditions de travail et plus particulièrement sur les problèmes liés au stress.

Toute notre politique de contact, renforcé par une très forte solidarité entre nous, nous a permis d'avoir un très bon résultat aux élections 2010.

Par rapport aux précédentes élections, nous avons

pratiquement doublé le nombre de nos voix (114) et sommes devenus la deuxième organisation syndicale derrière la CGC chez les commerciaux. Notre développement nous a aussi permis de gagner un deuxième poste au CHSCT.

Nous remercions nos collègues administratifs, qui

nous fournissent tous les documents de leurs instances, un grand merci à nos collègues syndiqués et sympathisants, sur qui nous avons pu compter.

Merci au SYNPA FO qui a été à notre écoute et présent pour la préparation de ces élections.

Nous savons que rien n'est acquis et surtout qu'il nous faudra continuer dans cette voie, nous avons un nombre significatif de syndiqués, mais plus que jamais il va nous falloir continuer le développement de notre section en conservant et en amplifiant la syndicalisation.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010 DE LA SECTION ALLIANZ

Cette année a été particulièrement importante en raison des Elections Professionnelles qui ont lieu le 21 janvier 2010 pour des mandats d'une durée de 4 ans. Pour la première fois, ces élections tombaient sous le coup de la Loi du 20 Août 2008. Malgré les efforts effectués, nous n'avons pas atteint les 10 % requis et ne sommes donc plus un syndicat considéré comme « représentatif » avec toutes les conséquences qui s'en suivent, à savoir plus de postes de DSN, DSNA., DS... et plus de participations aux négociations, si importantes pour la vie professionnelle de nos collègues.

Pour les producteurs, le quorum n'ayant pas été atteint, il y a eu un 2^{ème} tour le 23 Février dernier.

FO a obtenu, lors de ce second tour, 4,61 % des voix sur 1 433 votes valablement exprimés pour le CAP (2 858 votants) et 6,07 % des voix au niveau des DP. (Elus : DP titulaire et suppléant à RENNES)

Par jugement, rendu le 7 juillet 2010, le Tribunal d'Instance du 2^{ème} arrondissement de Paris a annulé le 2^{ème} tour des Elections du Comité

d'Établissement dénommé « Comité National des Réseaux d'Assurances de Personnes » (CAP), titulaires et suppléants collègue producteurs, suite aux irrégularités constatées lors de ce scrutin, où la CFDT a été prise la main dans le sac pour avoir utilisé le fichier des Activités Sociales et Culturelles. Pour cette raison, le Tribunal d'Instance a ordonné à la Sté ALLIANZ VIE d'organiser un nouveau second tour de scrutin pour l'élection du CAP titulaires et suppléants Collège Producteurs.

Ce « 3^e tour » aura donc lieu le 28 Octobre 2010. Il s'agit pour nous d'un enjeu capital. Il est important pour notre organisation d'obtenir des élus à l'occasion de ce scrutin.

Pour y parvenir, nous avons mis en place un plan de communication en 2 volets, ainsi qu'une campagne d'appels téléphoniques auprès des collaborateurs commerciaux. Bien entendu, nous profiterons des réunions organisées sous l'égide du SYNPA pour inciter les commerciaux d'ALLIANZ à venir débattre, avec notre organisation syndicale, des sujets qui les préoccupent et ils sont nombreux !

Bien que la situation soit difficile, nous ne sommes pas abattus et entendons, plus que jamais, maintenir l'expression Force Ouvrière au sein d'ALLIANZ, que ce soit par sa présence sur le terrain comme dans les instances.

Le travail de construction est conséquent, nous ne l'ignorons pas, il n'en demeure pas moins insurmontable. Il est pour nous déterminant de bâtir l'organisation à partir des endroits où nous sommes présents, c'est ce que nous allons nous évertuer à faire avec détermination et application !

L'exemple de notre présence sur Rennes (Région Grand Ouest) doit rester une base de travail qui doit nous aider à nous développer.

Il est évident que l'éclatement des structures sociales n'a pas favorisé, à l'aune des forces dont nous disposons, notre progression.

Comme pour les autres sections d'entreprises relevant du SYNPA, Force Ouvrière fait l'objet d'une campagne insidieuse de dénigrement de la part de la Direction.

Les pressions exercées auprès des commerciaux ne les incitent pas spontanément à se rapprocher de notre organisation. Néanmoins, nous constatons, dès lors, que nos collègues se

La médecine du Travail continue d'être bradée Le patronat accentue sa mainmise sur la médecine du Travail.

Après les annonces de Nicolas Sarkozy, une autre disposition de la réforme des retraites fait vivement réagir l'opposition. Les députés ont approuvé, dans la soirée de mercredi, avec d'autres mesures sur la pénibilité, un amendement sur la médecine du travail qui prévoit que « les missions des services de santé au travail sont assurées par une équipe pluridisciplinaire ».

« L'employeur désigne un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise », ajoute ce texte.

Explication du gouvernement, par la voix d'Eric Woerth : « Il est important que les missions des services de santé au travail soient clairement définies par la loi ». Le gouvernement veut aussi, a-t-il expliqué, « rétablir une égalité de traitement entre les différents salariés en uniformisant leur suivi médical sur le droit commun défini par décret ».

L'opposition de gauche s'est aussitôt émue de cet aspect de la réforme. La députée PS

La médecine du Travail continue d'être bradée Le patronat accentue sa mainmise sur la médecine du Travail.

(Suite de la page 9)

Marisol Touraine a estimé que le gouvernement entreprenait «la refonte complète de la médecine du travail qui s'apparente en réalité à son démantèlement». «Maintenant, elle dépendra de l'autorité des employeurs», a-t-elle ajouté.

Un bouclier fiscal de plus en plus scandaleux En pleine crise, plus de 623 M€ ont été reversés aux plus riches des contribuables.

«Il n'est pas question pour le gouvernement de renoncer au principe du bouclier fiscal parce qu'il est juste de ne pas payer plus de 50 % de ses revenus en impôts. » Avant-hier, Christine Lagarde, la ministre de l'Économie, a réaffirmé que l'exécutif, dans le projet de loi de finances pour 2011, ne toucherait pas à l'une des mesures phares du programme électoral du candidat Sarkozy.

Nul doute, pourtant, que les derniers chiffres de l'administration fiscale vont à nouveau raviver la polémique sur un dispositif dont les Français et une partie des élus de la majorité ont de plus en plus de mal à accepter le principe. Selon un récapitulatif, 18 764 contribuables ont reçu un chèque de remboursement du Trésor public au titre des impôts qu'ils ont payés en 2009. Soit près de 3 000 de plus qu'un an auparavant.)

Mécaniquement, le coût pour l'Etat enfile, lui aussi :

retrouvent en difficulté, qu'ils viennent vers les délégués Force Ouvrière, et ce plus qu'hier. Cela démontre que si le travail est encore considérable, il n'en

demeure pas moins sur la bonne voie.

Ceci doit nous servir de fil conducteur pour appréhender demain avec plus de sérénité.

Nous sommes touchés, mais pas coulés, nous continuerons sur les valeurs d'indépendance qui font la force, aujourd'hui, de notre organisation.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010 DE LA SECTION AXA

Un bilan social qui sert de révélateur.

Rémunérations et conditions de travail des EB/EI : Une dégradation sans précédent !

À l'occasion de la remise des bilans sociaux, nous avons été amenés à constater les dégâts de la politique sociale et commerciale de la direction d'AXA en terme de rémunérations et de conditions de travail.

Notre communication relative au bilan social démontre dans le détail les conséquences directes des choix opérés par la direction, choix que notre syndicat n'a cessé de dénoncer depuis des années.

L'implication des centrales syndicales, « accompagnatrices » dans les accords qui concernent les commerciaux, n'est pas étrangère aux maux des producteurs.

Force Ouvrière déplore que ces centrales syndicales soient plus sensibles aux arguments patronaux qu'aux préoccupations des commerciaux.

L'effet du chèque syndical... probablement !

Par ces choix, la rémunération moyenne des EB, des EI et même des inspecteurs a chuté lourdement.

Le turn over des commerciaux tourne à plein régime. Les 842 recrutements ont à peine couvert les départs (841).

Les arrêts pour maladie des EB ont explosé : + 30 % sur un an et + 45 % sur deux ans. Cela démontre la détérioration significative des conditions de travail des commerciaux.

Dans des régions (Nord Est et Sud Ouest), les membres de notre organisation pèsent de tout leur poids, notamment dans les CHSCT pour obtenir les réponses aux maux dont souffrent nos collègues, en œuvrant pour obtenir des enquêtes ou des expertises.

Nous devons, hélas, trop régulièrement, faire face à des comportements syndicaux pour le moins... étranges, attitudes qui minorent le résultat que nous pourrions attendre.

Quoiqu'il en soit, si nous ne négligeons pas l'utilité des IRP, nous ne pouvons ignorer leurs limites.

**D E N O N C E R ,
REVENDIQUER ET AGIR !**

Les expertises que nous avons pu obtenir sur des sujets de portée transversale comme sur le projet de fermeture du site de MONTAUBAN doivent nous aider à mieux cerner ce que nous devons faire pour être efficace.

En effet, ni l'expertise SYNDEX du CCE, ni le rapport GUGEMHEIM sur les risques psychosociaux, bien qu'accablants pour la direction, ne permettent, pour le moment, d'obtenir le retrait du projet sur la base d'arguments économiques et sociaux relevés par ces expertises.

Partant de ce constat, il est impératif, pour renforcer notre organisation, de développer nos positions en étant présent sur le terrain.

L'exemple des PFAC : un exemple à suivre !

Si nous devons avoir un motif de satisfaction, se doit être celui-là. Les interventions successives et pertinentes de nos camarades des PFAC notamment d'Angers et Wasquehal, sur la base des revendications des salariés, ont conduit la direction à revoir sa position initiale concernant les aménagements du temps de travail des futures jeunes mamans sur les plateformes. La détermination et l'implication des camarades ont été des leviers efficaces pour faire fléchir la direction.

Ce travail de fond a pour effet, à ce qu'aujourd'hui, toutes les remontées du personnel passent par Force Ouvrière. Mieux, le taux de syndicalisation, dans ces espaces, vient de faire un bond important.

Un bouclier fiscal de plus en plus scandaleux. En pleine crise, plus de 623 M€ ont été reversés aux plus riches des contribuables.

679 M€.

(Suite de la page 10)

C o m b i e n c e s contribuables ont-ils touché ? En moyenne, chacun d'entre eux s'est vu reverser 36 186 €. Un chiffre, là encore, légèrement supérieur à celui observé l'an dernier. Mais, lorsque l'on regarde dans le détail, un constat demeure : le bouclier fiscal profite de manière écrasante aux Français disposant de gros revenus et de patrimoines conséquents. Certes, en bas de l'échelle, les quelques 9 789 bénéficiaires classés parmi les plus « pauvres » (ceux qui ne sont pas à l'ISF, et dont les revenus annuels retenus par le fisc n'excédaient pas 3 428 €) se sont partagé 5,40 M€. Mais les plus riches (ceux dont les revenus étaient supérieurs à 43 761 €) se sont réparti, eux, 623,50 M€, soit 91 % des restitutions. Dans le détail, le montant des remboursements varie selon les situations patrimoniales (voir l'infographie). Des chiffres qui embarrassent de plus en plus de parlementaires de la majorité. Après la réforme des retraites, qui vient d'être adoptée à l'Assemblée, ils examineront dans quelques semaines le projet de budget 2011 qui, pour certains, se traduira par des hausses d'impôts. Difficile, au moment où l'on demande aux Français de faire un effort, de défendre une mesure coûteuse qui profite quasi exclusivement aux plus aisés, s'interrogent-ils. D'autant que le dispositif n'aurait pas vraiment endigué la fuite de

La présence, l'action et la persévérance de nos camarades démontrent que sur le moyen terme nous avons des possibilités de développement.

Présence dans les inspections. Un enjeu majeur.

Pour faire bouger les choses, et l'histoire du mouvement syndical nous l'a démontré depuis toujours, nous devons être au plus près de nos collègues, pour les fédérer et faire de Force Ouvrière un syndicat incontournable et efficace sur la base des revendications des salariés.

Nous constatons que nous prenons de plus en plus d'entretiens préalables. Ceci est un signe de notre présence sur le terrain. Toutefois nous aurions tort de nous satisfaire de cette progression. D'une part, parce que ce n'est pas homogène et parce qu'il y a trop d'inspections où nous sommes insuffisamment implantés.

Bien entendu, comme nous l'avons constaté, les strates hiérarchiques continuent à nous faire passer pour des fous-furieux. La direction poursuit sa politique de marginalisation de l'organisation en stigmatisant les positions de notre syndicat. Tout ceci, c'est évident, ne nous aide pas ! Mais cela constitue un élément de réponse quant à la pertinence de nos positions et de nos actions.

Camarades, nous sommes dans le vrai, et pour autant nous devons absolument, et plus que jamais, faire progresser les effectifs de notre organisation.

Ceci pour deux raisons. Primo, pour assurer la pérennité et l'indépendance de notre organisation

syndicale et secundo pour constituer un rapport de Force efficace et réel.

Cette nécessité est d'autant plus impérative que nous ne pouvons laisser la situation des commerciaux se détériorer !

Nous l'avons affirmé lors de nos dernières instances, il est urgent d'organiser et de fédérer les commerciaux. Partant du postulat que l'unité syndicale est systématiquement ignorée, nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes pour faire bouger la situation préétablie.

Les réunions des commerciaux !

C'est pourquoi les réunions de terrain sont l'occasion et l'opportunité de répondre à nos deux obligations majeures.

Nos camarades de L'I.D.F nous démontrent, en organisant des rencontres dans les inspections, que ces initiatives portent leurs fruits. Nous devons, autant que possible, dupliquer de partout cette méthode, parce qu'avoir un mandat, c'est aussi rendre compte.

L'importance de ces rendez-vous doit être pour nous, un moment essentiel de l'organisation.

Il ne s'agit pas d'organiser pour organiser. Ce dont il est question dépasse le simple cadre d'une rencontre avec les commerciaux.

Nous devons, à cette occasion, débattre et échanger avec nos collègues, les écouter naturellement, mais avec comme fil conducteur de les unir autour de notre syndicat pour constituer une organisation qui soit en mesure de faire bouger les choses, que ce soit

au niveau de la branche ou de l'entreprise.

Il est déterminant de donner des perspectives de succès aux commerciaux. Les sujets sont nombreux, les salaires, les conditions de travail, les allocations d'ancienneté, la subrogation, les heures supplémentaires etc sont autant de points sur lesquels notre syndicat se positionne avec netteté.

Nos communications qui traitent de ces préoccupations semblent attirer toute l'attention de nos collègues, c'est du moins ce que l'on nous rapporte ces derniers temps.

Les dossiers juridiques :

L'année 2010 est d'ores et déjà placée sous le sceau de nos actions. Conséquences directes, les dépenses consenties cette année seront importantes.

Si les actions concernant la représentativité ont été, pour la plupart, prises en charge par la fédération, une d'entre elles, qui concerne la désignation de notre CSPT, sera entièrement assumée par notre syndicat. Ainsi, après avoir obtenu le soutien de l'inspection du travail sur ce dossier, nous avons saisi le TGI pour faire dire que notre syndicat est bien représentatif dans les entités opérationnels (Les Part/Pro régionales) où se trouvent les commerciaux.

Parallèlement, nous avons engagé des consultations sur des sujets comme : la refacturation kilométrique, le temps de travail, les primes de technicité et la subrogation.

Dernier point, et pas des moindres, dans le domaine juridique, un de nos collègues, dont notre camarade Christian PETIT a

Un bouclier fiscal de plus en plus scandaleux. En pleine crise, plus de 623 M€ ont été reversés aux plus riches des contribuables.

capitaux français à

(Suite de la page 11)

l'étranger. Au printemps, déjà, le bouclier fiscal avait semé la zizanie au sein de l'UMP. La révélation, en juillet, des 30 M€ récupérés en 2008 par Liliane Bettencourt n'avait pas apaisé le débat. Malgré les dénégations du gouvernement, tout porte à croire, donc, que le bouclier fiscal sera à nouveau sur la sellette cet automne. Avant-hier, le socialiste Jérôme Cahuzac, président de la commission des Finances à l'Assemblée, a déclenché les hostilités, proposant d'inclure « le bouclier dans le coup de rabot » prévu par les gouvernements sur les niches fiscales. Jean Arthuis, son homologue du Sénat, redéposera, lui, un amendement proposant de supprimer l'ISF et le bouclier fiscal et d'instaurer une tranche d'impôt supplémentaire de 45 %, qui frapperait les hauts revenus. Une position que défend également l'UMP Gilles Carrez, rapporteur du

suivi de près le dossier, vient d'obtenir gain cause concernant l'allocation d'ancienneté.

Nous avons, à cet effet, écrit à la direction pour qu'elle applique à l'ensemble des commerciaux cette décision de justice, dans la mesure où elle ne semble pas avoir fait appel de cette décision.

Nous verrons, si sur ce point, comme sur la question de l'aménagement du temps de travail, ou de la diffusion de nos tracts nationaux, la direction nous répond favorablement. Quoiqu'il en soit nous sommes prêts !

DEMAIN !!!

Dans 18 mois, les salariés seront « reconvoqués » devant les urnes. Nous nous devons d'accroître les positions Force Ouvrière. Cette échéance est vitale pour les salariés et pour l'organisation.

C'est pourquoi nous devons appréhender cette date dans les meilleures dispositions pour parer les coups bas, d'où qu'ils viennent.

Préparer cette échéance, c'est être aux côtés de nos collègues au quotidien tout au long de l'année !

Sans forfanterie, nous savons que les autres OS sont placées sous la coupe de l'employeur. De ce fait les commerciaux ne pourront compter que sur Force Ouvrière.

Notre présence sera d'autant plus importante que les salariés s'interrogent, légitimement, sur la pérennité du Réseau Commercial Salarié.

Les dernières réorganisations, les derniers mouvements et l'arrivée de Nicolas MOREAU à la tête d'AXA France laissent planer une grande menace pour une majorité de commerciaux.

La volonté de la direction de bâtir une structure EXCLUSIV dédiée à un marché considéré comme porteur pour la direction (17 % des clients qui détiennent 50 % des actifs financiers) vient renforcer l'hypothèse que nous avions émise il y a quelques mois, concernant la pérennité du Réseau Commercial Salarié. Le transfert programmé des meilleurs producteurs, préalablement estampillé «EXCLUSIV» vers le réseau A2P (agents non salarié) fait planer un risque majeur pour

le réseau salarié dit « grand public ».

Notre rôle, notre place sera de défendre, becs et ongles, les intérêts des commerciaux, en toute indépendance, sur les valeurs qui ont constitué les principes de notre organisation syndicale.

Nous n'obtiendrons rien par de grandes déclarations ou par de grandes théories. La vérité du terrain, jointe à notre indépendance, nous permettra de faire la différence !

La mise en place des actions prévues pour rencontrer l'ensemble des commerciaux, doit-être pour nous tous une occasion à saisir afin de faire remonter les revendications du personnel, de renforcer notre fichier mail et de gagner en présence terrain et en efficacité opérationnelle.

Rencontrons, discutons, fédérons et syndiquons pour faire, de cette fin d'année et des années à venir, de Force Ouvrière un syndicat puissant et incontournable !



" La Lettre du SY.N.P.A. - F.O. "

Bulletin Bimestriel
d'information
du Syndicat National
des Producteurs d'Assurances
et de Capitalisation
31^{ème} Année

28, rue des Petits Hôtels
75010 Paris
☎ 01.48.01.91.91

Directeur de la publication
Didier WAUTHY

Impression
28, rue des Petits Hôtels
75010 Paris

Commission Paritaire
N° 0110 S 07123
ISSN n° 0246-5345

Encart du Trésorier

BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RENOUELEMENT

Adhésion Renouveaulement

COTISATIONS MINIMALES 2010

E.I. : 155 € E.B. : 129 € Retraités : 91 €

NOMPrénom.....

Adresse.....

Compagnie :.....Réseau :.....Statut :.....

☎ Email (Personnel).....

Fait àle.....

Souhaitez vous recevoir un reçu fiscal OUI NON
(Signature)

Adresser votre bulletin accompagné de 4 étiquettes et d'un chèque libellé à l'ordre du SY.N.P.A. - F.O. à
Patrice DITTIÈRE ☒ 11 rue Adèle Considère 49320 BRISSAC QUINCÉ